

Réponse de l'Etablissement du Service d'Infrastructure de la Défense (ESID) de Bordeaux :

-

Objet : Ruffec (16) – centre hospitalier – forages géothermiques – avis ministère des Armées.

V/Réf : Courrier du 12 juillet 2023.

Bonjour,

Par correspondance de référence vous demandez à l'ESID de Bordeaux d'émettre un avis dans le cadre du projet de forages géothermiques pour le centre hospitalier de Ruffec.

L'étude du dossier n'identifie ni emprise ni servitude appartenant au ministère des Armées sur le territoire de la commune concernée.

En conséquence, l'ESID de Bordeaux n'émet pas d'objection à la réalisation de ce projet et n'émet aucune autre observation concernant ce dossier.